

Départ des étudiants de l'UPJV à l'étranger Calendrier général

RAPPEL : Participer à un programme d'échange international au sein d'une université étrangère nécessite une préparation de dossier **1 AN avant la date effective de départ.**

Pour un séjour en L3, les étudiants doivent donc préparer leur projet au cours de leur année de L2.

Pour un séjour en M1, le projet doit être établi au cours de l'année de L3 ...

OCTOBRE*	Réunion d'information générale (v. affichage et ENT) et RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE
FIN JANVIER *	Remise des dossiers de candidatures au secrétariat de l'UFR droit et science politique OU, pour les programmes ISEP, BCI et autres, remise du dossier auprès de la DRI (entretien éventuel avec un membre de la DRI pour le programme ISEP)
FIN FEVRIER/DEBUT MARS *	Publication de la liste des candidats admis à partir en Erasmus + Réunion OBLIGATOIRE Pour les programmes ISEP, BCI et les autres, voir avec la DRI
Fin MARS/Début AVRIL * (pour les départs en Erasmus au premier et au second semestre)	Rédaction du contrat pédagogique REMISE des DOSSIERS au secrétariat de l'UFR DSP auprès de Mme Chenuaud
MAI -départ	Préparatifs (logement, transports...)

* Les étudiants seront informés des dates précises par affichage et par Internet

Pour toute information complémentaire, contacter :

Au sein du département de droit et de sciences politiques :

--- la responsable des échanges internationaux : valeria.ilieva@u-picardie.fr

--- la responsable administrative : nathalie.chenuaud@u-picardie.fr

À la direction des relations internationales de l'UPJV :

olga.sekane@u-picardie.fr (Erasmus +) ou melanie.alves@u-picardie.fr (autres programmes d'échange)